



Roland Esch

Président du conseil départemental de l'accès au droit et président du tribunal de grande instance de Chambéry

Plus de 1 000 jeunes ont participé aux journées justice

■ Pour la troisième année se sont tenues les « journées justice » à destination des jeunes. Quel bilan tirez-vous de ces manifestations ?

Plus de 1 000 jeunes des lycées et collèges de tout le département sont venus chaque année à la découverte très concrète du monde judiciaire, avec la participation d'une multitude de professionnels : avocats, greffiers, procureur, juge. Dans les salles d'audiences ont notamment été organisés des ateliers avec simulation de situation réelle : les lycéens ont ainsi pu assister à des conciliations et des jugements du Conseil des Prud'hommes, en présence de vrais Conseillers prud'hommes et des avocats inscrits au barreau de Chambéry et d'Albertville. Ils ont découvert le formalisme des procédures, les missions des défenseurs et des demandeurs, et ont eux-mêmes joué le rôle des salariés et des représentants de l'entreprise devant le Conseil. Les jeunes se sont montrés très attentifs et intéressés par les ateliers. Ils ont pu constater que la justice n'est pas celle qu'ils voient à la télévision, notamment dans les séries américaines. Cet apprentissage est très utile dans la formation initiale et la construction de la citoyenneté.

■ Est-il envisageable d'organiser à l'avenir cette opération pour le grand public ?

L'organisation de ces journées pour le grand public demanderait un travail de préparation en amont très lourd et difficile, en raison notamment du nombre de participants. Avec les scolaires, on cadre assez bien le nombre et les attentes des participants, alors que le grand public viendrait, pour une partie, avec ses problèmes juridiques et ses demandes de conseil : la cible serait donc détournée. À l'avenir, je souhaite pérenniser cette opération en direction des jeunes et proposer dès l'année prochaine des ateliers théâtre auxquels participeraient tous les acteurs de la justice. Et je tiens également à poursuivre la démarche engagée avec les étudiants de l'Université de Savoie : nous avons projeté dernièrement sur le campus de Jacob-Bellecombette le film « 12 hommes en colère » en présence de professionnels de la justice.

■ Le conseil départemental de l'accès au droit de la Savoie est une structure encore assez mal connue. Quel est son rôle et quels sont ses partenaires ?

Le CDAD 73 est un Groupement d'Intérêt Public qui a pour fonction d'informer et de conseiller les usagers majeurs ou mineurs sur les questions juridiques qu'ils se posent. C'est une aide juridictionnelle gratuite. Un site très complet est à disposition de tous (<http://www.cdad-savoie.justice.fr>) avec des fiches pratiques, des formulaires administratifs, des numéros de téléphones utiles.

Jérôme BARON